

"EL MOUDJAKHIS"

ALGER : Les travaux de la 5^{ème} session de la Commission internationale d'enquête sur LES CRIMES DE LA JUNTE CHILIENNE

L'audition des témoins sur la répression au Chili s'est poursuivie hier devant les membres de la 5^{ème} session de la Commission internationale d'enquête sur les crimes de la junte militaire chilienne.

Le défilé des témoins, dont la plupart ont été poussés à l'exil après avoir été emprisonnés, torturés et humiliés, révèle toute l'horreur de la répression aveugle dirigée contre le peuple chilien par la junte fasciste du général Pinochet.

Après la présentation d'un rapport sur la DINA-CNI, police secrète de la junte du Chili, trois témoins sont venus parler des méthodes de terreur instituées par celle-ci pour détruire le réflexe de défense du peuple chilien.

« J'ACCUSE PINOCHET »

M. Figueras, premier témoin, dira comment les éléments de la DINA tentèrent, par l'utilisation de la torture, de lui faire admettre le kidnapping d'un jeune garçon.

« J'ai été arrêté le 9 mai 1976 à 7 heures du matin, en même temps que ma fille. Amené dans un centre de torture, j'ai été déshabillé, violemment frappé et torturé à l'électricité pendant toute la journée. A force de coups et d'application de courant électrique sur toutes les parties sensibles de mon corps, j'ai été obligé de reconnaître tout ce que mes bourreaux me soufflaient à l'oreille, même le rapt d'un petit garçon. Plus tard, on m'a montré un cadavre, le corps du camarade Roger Trankos. Sous la torture, ils m'ont invité à nier que ce n'était pas Roger Trankos. Je n'ai pas encore compris pourquoi ils me demandaient cela.

« A un certain moment ils ont menacé de violer ma fille sous mes yeux si je ne disais pas la vérité. Ils ont même voulu que ce soit moi qui fasse cela. Je fus emmené devant le petit garçon qui déclara me reconnaître avant de se rétracter. Cela ne fit pas plaisir à mes tortionnaires qui me torturèrent une nouvelle fois. On me menaçait de me fusiller. On organisa un simulacre d'exécution. Emprisonné dans une cave, on me jeta à plusieurs reprises des aliments par terre, m'obligeant à manger comme un chien et à lécher le sol de ma langue. »

Le témoin s'écriera à la fin de sa déposition, qu'il n'est pas venu seulement témoigner : « J'accuse Pinochet de l'ensemble des crimes qui sont commis au Chili ».

« J'ai assuré en qualité d'avocat la défense de prisonniers détenus par

la junte chilienne en raison de leur loyauté au gouvernement Allende », a déclaré M. Felipe Gonzales, secrétaire général du Parti Socialiste Ouvrier Espagnol (PSOE), dans son intervention.

Le secrétaire général du PSOE a ensuite donné des précisions sur le déroulement des procès des prisonniers politiques au Chili. Dans ce sens, M. Felipe Gonzales a souligné l'absence totale des droits des avocats de la défense, la destruction du système judiciaire, les persécutions et les menaces dont sont victimes les avocats ainsi que la mainmise des autorités militaires sur l'appareil judiciaire.

Le secrétaire général du PSOE a également dénoncé l'impossibilité pour les avocats d'accéder aux dossiers des prisonniers et même de connaître les charges dont ces derniers sont accusés.

M. Felipe Gonzales a attiré l'attention des participants aux travaux de la commission sur la nouvelle réforme introduite par la junte et qui « lui donne le droit de démettre de ses fonctions tout magistrat qui ne soutient pas ses positions.

Le déroulement actuel des procès au Chili, a souligné M. Felipe Gonzales, est le reflet de la dictature. Celle-ci, a ajouté le secrétaire général du PSOE, viole la constitution, ne garantit pas le minimum au niveau de la sécurité des prisonniers et a investi la police secrète militaire de tous les droits ».

Dans le même sens, M. Felipe Gonzales a souligné « la non-compétence des tribunaux mis en place, l'absence de témoignages pour étayer les charges » et « les tortures physiques et morales dont sont victimes les détenus ».

M. Felipe Gonzales a ensuite donné un aperçu de la situation générale qui prévaut au Chili et qui « est marquée, a-t-il précisé, par la mainmise du capital monopoliste, par la généralisation du chômage, la perte des acquis fondamentaux sur tous les plans et la violation systématique des droits les plus élémentaires ».

Le troisième témoin, Mme Isabel Letelier, femme de l'ancien ministre du gouvernement Allende décrira le « rite macabre » de la répression qui peut s'abattre sur un Chilien. Elle raconta les circonstances durant lesquelles son mari fut assassiné au cours d'un attentat « organisé sur l'ordre direct du général Pinochet ».

Mme Letelier a parlé des activités de son mari aux Etats-Unis en tant que représentant de la résistance antifasciste.

« Mon mari fut maintes fois menacé par la junte qui alla jusqu'à lui retirer la citoyenneté chilienne ».

Condamné et expulsé du Chili à la suite de sa condamnation du coup d'Etat sanglant de septembre 1973, le sénateur Fuente Alba, membre de la démocratie chrétienne au Chili a souligné pour sa part qu'il vit depuis cette période en exil au Costa Rica.

L'EXPLOITATION INTERNATIONALE DU CHILI

Le secrétaire du conseil central des syndicats de l'URSS, M. Shalaiev, a parlé de son côté de la violation permanente des libertés et droits syndicaux au Chili où le revenu des familles atteint 40 pour cent au-dessous du niveau normal.

« Il existe un chômage massif. L'exploitation par l'oligarchie chilienne et les multinationales du peuple chilien travailleur se poursuit à un rythme effréné. Les assemblées des travailleurs sont interdites. Un nombre considérable d'unions syndicales ont été dissoutes. 122 fédérations syndicales, dans le pays se sont vu interdire le droit de tenir des réunions, parmi les hommes et les femmes arrêtés au Chili, un grand nombre sont des syndicalistes. Récemment sept dirigeants syndicaux ont été exilés dans le nord du pays pour avoir organisé une grève contre les conditions insupportables de travail au Chili.

Un autre participant est intervenu pour faire ressortir la participation directe de l'administration américaine au renversement du gouvernement de l'unité populaire de Salvador Allende.

« Les preuves concernant cette participation des USA et des multinationales existent. Elles seront portées à la connaissance de l'opinion. Le procès de la junte n'est pas terminé ». L'orateur a évoqué ensuite l'exploitation du Chili menée de concert par l'oligarchie nationale et le capitalisme international.

D'autres orateurs sont intervenus par la suite pour traiter de la politique sociale et économique entreprise par la junte de Pinochet « qui a détruit l'ensemble des acquis enregistrés par le peuple chilien depuis l'arrivée du gouvernement de l'unité populaire au Chili ».

Ont également été traités la situation de la jeunesse au Chili et l'annihilation culturelle entreprise par la junte.

Le représentant de l'UNJA qui a pris la parole peu après, a rappelé lui aussi que ceux qui ont renversé le gouvernement du président Allende sont les alliés naturels de l'impérialisme.

« La jeunesse algérienne apporte son appui dans tous les domaines au peuple du Chili afin que ce pays redevienne le bastion de la liberté et de la démocratie ».

L'orateur a exigé la libération de l'ensemble des détenus politiques « victimes de leur amour pour la patrie et la liberté » et demandé l'ouverture d'une enquête sur le sort de milliers de disparus.

Il a rappelé que la lutte du peuple chilien contre le fascisme s'identifie à celle d'autres peuples contre l'impérialisme le sionisme, l'apartheid et la dictature.

La parole à la SWAPO et au F. POLISARIO

Avant la clôture des travaux de cette 5^{ème} session de la commission internationale d'enquête sur les crimes de la junte militaire au Chili, la parole a été donnée tour à tour aux représentants de la SWAPO (Namibie) et du Front POLISARIO (Sahara occidental).

Le représentant de la SWAPO a indiqué que les rapports entre la junte de Pinochet et le régime du raciste Vorster ont été inaugurés dès 1974. « Cette coopération entre deux régimes fascistes répressifs s'est développée sur les plans militaire, diplomatique, économique, scientifique.

« La junte de Pinochet a même envoyé des troupes pour aider Vorster dans son expansionnisme en Namibie.

« 500 soldats chiliens se trouvent actuellement en Namibie pour former les troupes de l'« UNITA » destinées à fomenter des actions en Angola.

« Vorster et Pinochet, dira l'orateur, se trouvent du même côté de la barrière. Ils ne nous font pas peur. Ils seront éliminés grâce à notre solidarité comme l'ont été avant eux Hitler, Salazar et bien d'autres. Nous vaincrons ensemble

parce que les peuples du monde épris de paix sont avec nous ».

Le représentant du Front POLISARIO dira pour sa part que les témoignages entendus ici « indignent et émeuvent » à la fois.

Nous sommes solidaires du peuple chilien contre la dictature fasciste. Ces témoignages nous rappellent les souffrances qu'endure le peuple sahraoui qui a pendant plus de 90 ans connu la colonisation espagnole. Depuis 3 années, ce même peuple lutte contre les colonialismes marocain et mauritanien qui ont envahi sa patrie et

partagent ses richesses. On commet un génocide au Sahara occidental avec la complicité de l'impérialisme français, dira encore le représentant du Front POLISARIO.

Après cette audition du discours du représentant du Front POLISARIO, le président de la commission a levé la séance de la 5^{ème} session.

La commission d'enquête internationale sur les crimes de la junte militaire au Chili publiera aujourd'hui un document relatif aux travaux de sa 5^{ème} session d'Alger.

LE REGIME FASCISTE AU SERVICE DES INTERETS IMPERIALISTES

Toutes les déclarations, interventions, rapports, de personnalités politiques étrangères et chiliennes, les dépositions de parents de « disparus » et d'anciens détenus politiques eux-mêmes, effectués durant les deux jours de travaux de la 5^{ème} session de la commission internationale d'enquête sur les crimes de la junte militaire au Chili témoignent d'un fait irrefutable : la situation intolérable, prévalant au Chili. Et ce, au plan politique, économique, social, culturel, des droits et libertés individuels.

La répression, au Chili, est institutionnalisée voire érigée en un instrument privilégié de gouvernement. Aucune garantie n'existe au Chili, ni à la vie, ni au travail, ni à l'éducation, ni à la justice, ni à la défense de la personne humaine.

Faisant fi de la condamnation de la communauté internationale, des forces progressistes et démocratiques mondiales et de l'opposition de la population chilienne, la junte militaire persévère dans sa politique fasciste, multiplie les manœuvres et les subterfuges pour tenter de « légitimer » un régime honni.

Cependant, si la junte militaire dirigée par le général Pinochet se maintient au pouvoir c'est non seulement grâce à l'appui d'une minorité nationale privilégiée de certaines couches de l'armée et de la réaction interne mais aussi des transnationales et de certains gouvernements étrangers.

Ces derniers bien que condamnant formellement la junte militaire continuent à lui fournir une importante aide militaire et financière. Leur responsabilité dans le renversement du gouvernement constitutionnel du président Allende, du drame du peuple chilien est pleinement établie et reste entière.

Le drame vécu par le peuple chilien depuis quatre ans n'a de semblable que celui qu'endurent les peuples opprimés d'Afrique australe, de Palestine et du Sahara Occidental. Comme le déclarait dans son discours inaugural de cette 5^{ème} session de la commission d'enquête, M. Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Conseil de la Révolution et responsable exécutif chargé de l'appareil du Parti : « L'exemple du Chili n'est pas le seul à nous révéler le mépris de l'impérialisme et de ses mercenai-

res à l'égard des droits des peuples et son acharnement à perpétuer ses privilèges et ses intérêts ».

Le coup d'Etat militaire contre le gouvernement de l'Unité Populaire, décidé et organisé dès l'élection du Président Allende, entre dans le cadre de l'offensive impérialiste de déstabilisation et d'isolement des régimes progressistes, révolutionnaires du Tiers-Monde. Le blocus économique et diplomatique décrété contre la Révolution cubaine dès son avènement et la tentative d'invasion de la « Baie des Cochons », l'intervention à Saint-Domingue, le renversement du Président Torres en Bolivie, l'agression contre le Bénin, l'Angola... sont autant de maillons de la chaîne des complots ourdis par l'impérialisme.

L'impérialisme a ses agents, des agents établis sur des sphères géographiques déterminantes. Ainsi l'apartheid, en Afrique Australe, et le sionisme, au Proche-Orient, constituent de bonnes écoles pour le régime fasciste de Pinochet et d'autres émules.

Les relations qu'entretient le général Pinochet avec Tel-Aviv, Prétoria, Salisbourg et Rabat, si elles mettent en relief la similitude qui existe entre ces régimes, montrent aussi que les mêmes méthodes de répression et d'oppression sont utilisées afin de perpétuer un ordre arbitraire, voire illégal.

Mais face à cette oppression, face à l'occupation colonialiste, les peuples réagissent, les armes à la main, et par divers autres moyens, pour récupérer et recouvrer les droits spoliés et bafoués.

Comme le rappelait le regretté Président Allende quelques heures avant de succomber sous les balles des putschistes au Palais de la Moneda, le 11 septembre 1973, « ils (les militaires) détiennent la force. Ils pourront nous asservir, mais ni le crime ni la force ne sauraient freiner les processus sociaux. L'histoire est à nous. Elle est l'œuvre des peuples ». Cette vérité, le peuple algérien, les peuples du Vietnam, du Cambodge, du Laos, d'Angola, du Mozambique, de Guinée-Bissau l'ont prouvée et rendue évidente. La même foi en la victoire guide les peuples d'Afrique Australe, de Palestine, du Sahara Occidental...

Nadjia B.